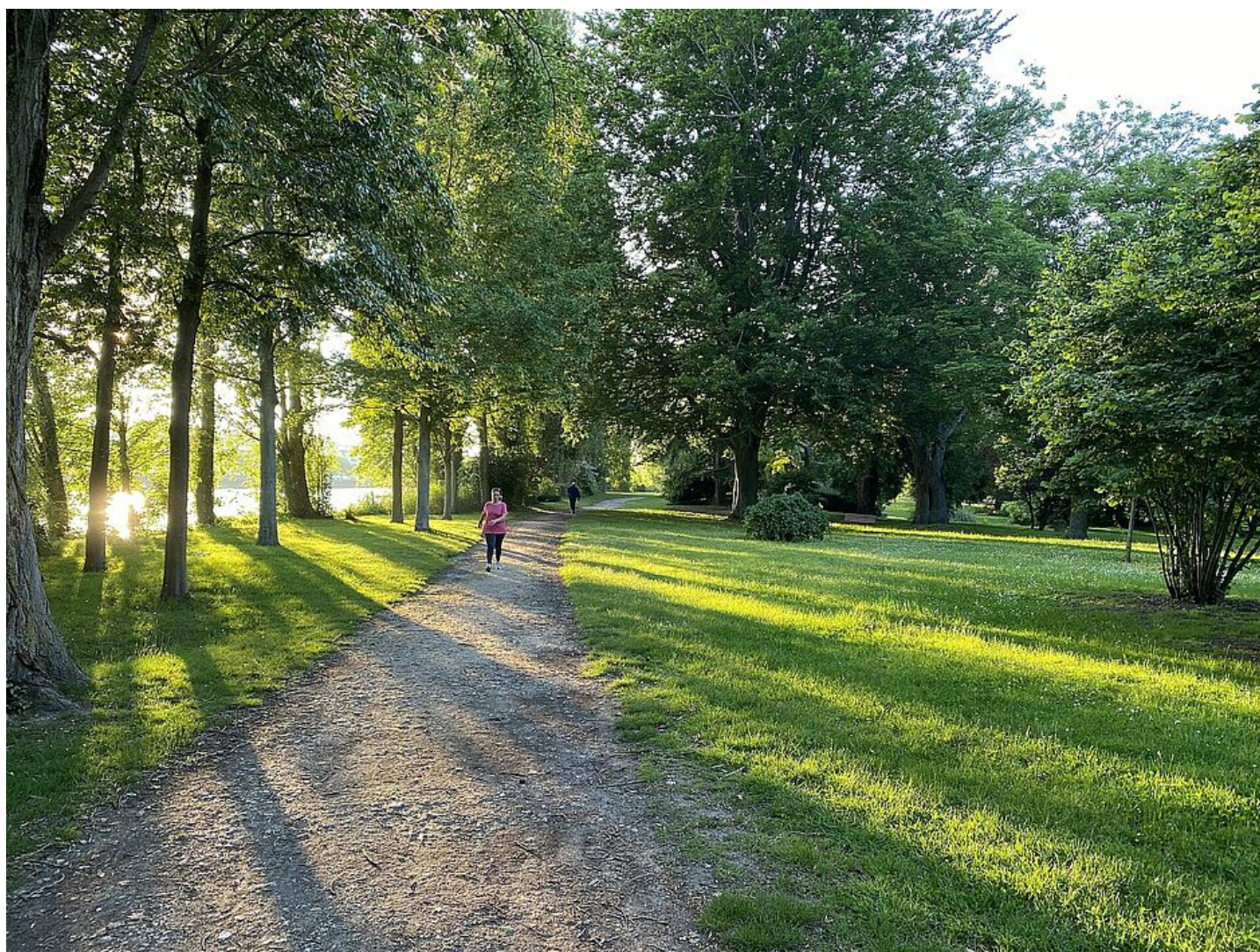


LES ÎLES

UN ATOUT À VALORISER

Épris de leur cadre de vie et du contact avec la nature, les Mantais ont appris à redécouvrir l'**île aux Dames** et l'**île l'Aumône**. Deux sites aux vocations multiples qui forgent l'identité de **Mantes-la-Jolie**.



L'ambition de la Ville est de les valoriser et grâce à des aménagements, d'en faire des lieux de promenades, de découvertes et de loisirs. L'ensemble a pour vocation d'être :

- un parc urbain, lieu de nature préservée et pôle événementiel à rayonnement régional,
- un lieu de détente et de loisirs favorisant les échanges entre les habitants,
- une destination récréative, sportive et de bien-être pour les Parisiens et les Franciliens,
- un emplacement idéal pour l'accueil d'équipements polyvalents originaux le long du fleuve.



Quelques chiffres :

56,2 hectares de superficie totale

150 000 visiteurs annuels au **Parc expo**

130 espèces végétales recensées dans le Parc ornithologique

45 minutes : durée moyenne de la visite du Parc

